

LE POLITIQUE À TRAVERS LES MOTS : POUR UNE APPROCHE FORMELLE DES DISCOURS POLITIQUES

Philippe HAMBYE

*Chargé de cours à l'Université catholique de Louvain
Centre de recherche Valibel – Discours et Variation,
Institut Langage & Communication*

Quand il s'agit du monde social, les mots font les choses, parce qu'ils font le consensus sur l'existence et le sens des choses, le sens commun, la *doxa* acceptée par tous comme allant de soi. (Bourdieu, 1993 : 33).

Dans ce texte, nous voudrions contribuer à la réflexion sur les intérêts et les enjeux de la rencontre entre science politique et linguistique, en nous interrogeant sur ce que les sciences du langage peuvent apporter à l'analyse des discours politiques. Il ne s'agit pas ici de présenter en détails ce que différents courants de la linguistique ont pu apporter à notre lecture des discours politiques, mais bien de réfléchir plus globalement à ce qui constitue l'originalité et dès lors la plus-value potentielle des approches linguistiques du discours. Pour ce faire, nous nous interrogerons dans un premier temps sur la spécificité de l'analyse langagière des discours. Nous défendrons ainsi l'idée que cette spécificité réside essentiellement dans la façon d'appréhender, d'une part, les modalités par lesquelles le discours produit de la signification, et d'autre part, les rapports entre le discours et son contexte. Nous nous attacherons ensuite à illustrer ce que des analyses linguistiques peuvent mettre en lumière dans leur analyse des discours politiques, en nous appuyant principalement sur les contributions de ce volume et en insistant sur les orientations théoriques fortes qui caractérisent les approches évoquées. Nous terminerons

enfin par souligner quelles sont dès lors les principales conséquences d'une prise en compte de la dimension langagière des discours pour l'analyse des discours politiques.

Ce bref article n'a donc pas la prétention d'être une synthèse exhaustive des travaux croisant linguistique et science politique, ni de proposer une théorisation singulière et originale de la façon de penser le dialogue entre ces deux disciplines. Il tente modestement de mettre en évidence les points de rencontre possibles entre deux champs disciplinaires qui le plus souvent s'ignorent, et de contribuer à démontrer tout l'intérêt de les mettre d'avantage en relation.

1. Fondements et pertinence d'une approche formelle des discours politiques

Le fait que les politologues, tout comme les sociologues, se préoccupent peu en général du langage est un constat maintes fois évoqué (Bacot *et al.*, 2010 : 8 ; Heller et Pujolar, 2009 ; Lahire, 2009 ; Leimdorfer, 2011). Ceux-ci semblent en général considérer que les questions liées au langage restent le domaine réservé des chercheurs formés dans des départements de lettres, de linguistique ou de philologie, et s'appuyant sur des orientations épistémologiques et méthodologiques radicalement distinctes des leurs. Dans le même sens, la plupart des linguistes se contentent d'étudier leur objet propre, en présupposant le plus souvent que le langage possède par rapport aux autres activités humaines une spécificité justifiant que son étude soit le fait d'une discipline autonome. Si l'on se trouve donc apparemment face à deux disciplines étanches avec leurs concepts de base, leurs méthodes, leurs auteurs de référence résolument différents, il ne faudrait pas naturaliser ces frontières disciplinaires et négliger tout ce qu'elles doivent à des logiques de champ (au sens bourdieusien du terme) et aux luttes de pouvoir qui les traversent. Ce n'est pas parce que deux courants ou deux disciplines ont pu s'ignorer en raison de développements historiques parallèles qu'elles reposent sur des postulats théoriques incompatibles ou poursuivent des objectifs divergents qui empêcheraient qu'elles se fécondent mutuellement. En outre, la possibilité d'un dialogue structuré entre les deux domaines scientifiques qui nous occupent paraît

d'autant plus envisageable lorsque l'on tient compte du fait que plusieurs courants au sein des sciences du langage (sociolinguistique, pragmatique, analyse du discours) tendent à faire de l'ouverture interdisciplinaire vers les sciences sociales un principe épistémologique de base, et surtout, lorsque l'on part du principe que ces disciplines s'intéressent en partie à une même réalité : le discours.

Quoi de plus évident en effet pour tout commentateur de la vie politique que d'analyser, d'une manière ou d'une autre, les discours d'acteurs inscrits dans le champ politique ? Les journalistes ou les politologues qui commentent les débats politiques dans la presse quotidienne ont bien souvent pour matériau de base les discours des hommes et des femmes politiques, les programmes de leur parti, qu'ils analysent pour en tirer des conclusions quant aux stratégies, aux prises de position, aux objectifs explicites ou implicites des uns et des autres.

L'intérêt pour le discours semble donc constituer un point de contact indéniable entre linguistique et science politique. Force est de constater cependant que les deux disciplines approchent à première vue le discours de façon très différente. Dans son analyse, le politologue cherche avant tout à appréhender le contenu des discours, en tant que moyen pour comprendre un positionnement politique : il interprète le discours politique en l'inscrivant dans son contexte historique et dans son champ politique particulier, en le situant dans des cadres conceptuels, etc. Le politologue donne ainsi du sens au discours politique, comme cherche à le faire n'importe quel lecteur de ce discours, mais en pouvant éclairer ce sens à la lumière de sa connaissance approfondie du monde politique, qui lui permet par exemple de montrer ce que telle ou telle affirmation signifie en termes de positionnement politique ou idéologique.

Les linguistes, quant à eux, s'intéressent davantage au fonctionnement, à la mécanique du discours. De manière générale, l'objet du linguiste est le plus souvent d'étudier ce qui rend possible la communication par le langage, ce qui structure et oriente la pratique langagière. Cette démarche peut dès lors mettre en évidence le fait que tout discours est le produit de contraintes d'ordres multiples (e.a. sociales, psycholinguistiques, physiologiques) et qui seules permettent de rendre compte de la forme particulière qu'il prend dans un contexte donné.

Cela étant, cet éclairage linguistique ne dit rien de particulier sur la signification et les effets proprement politiques des discours en question et il ne semble pas a priori nécessaire de comprendre, avec le linguiste, quelles sont les contraintes qui pèsent sur la production de sens en discours pour pouvoir, en politologue, appréhender le sens en question. On peut par exemple considérer que pour interpréter les énoncés des discours qu'il étudie, le politologue doit les contextualiser pour en tirer leur signification pragmatique, au-delà de la signification sémantique. Si les pragmaticiens ont développé des modèles pour comprendre le fonctionnement de cette opération de contextualisation, point n'est besoin d'être féru aux théories de la pragmatique pour la mettre en œuvre, comme nous le faisons du reste dès que nous interprétons un énoncé en contexte. De même, certaines théories sociolinguistiques peuvent montrer que la façon de parler d'un locuteur est conditionnée par sa position sociale et qu'elle contribue à construire l'image de cette position auprès de ses interlocuteurs, ce qui peut avoir des effets par exemple sur la légitimation de sa posture d'expert. En ce sens, certaines analyses sociolinguistiques peuvent aider à saisir le rôle que le langage joue dans la production et la reproduction des identités sociales, y compris celles des acteurs politiques. Cependant, il est tout à fait possible de cerner ces identités sociales et de tenir compte de leurs effets sur la réception des discours de bien d'autres façons, qui ne supposent pas le passage par une analyse linguistique, et qui sont plus directement accessible au chercheur en sciences sociales et politiques. De ce point de vue, les approches linguistiques et politologiques des discours politiques semblent certes complémentaires, mais suffisamment divergentes dans leurs objectifs pour autoriser leur indépendance actuelle.

1.1. *Le rôle des aspects formels du discours dans la production de signification*

Toutefois, cette division du travail scientifique entre les deux des disciplines s'appuie sur un présupposé que l'on peut en réalité discuter : le sens du discours, auquel s'intéresse le politologue, peut être appréhendé indépendamment de la compréhension de son fonctionnement interne, objet du linguiste ; autrement dit, le sens du discours est transparent et seule la saisie des mécanis-



mes formels qui produisent ce sens suppose une analyse particulière de la construction du discours, analyse qui n'intéresse, en tant que telle, que le linguiste.

Or, toute une tradition d'analyse du discours – qui réunit en particulier des linguistes, mais aussi des politologues, des sociologues ou des chercheurs en communication – est précisément fondée sur la critique de cette dichotomie entre la forme et le contenu du discours (ou le fond) et sur l'idée que l'étude des aspects formels du discours constitue un apport incontournable à la saisie des significations qu'il véhicule. Autrement dit, l'on peut s'intéresser aux structures langagières non pour en comprendre le fonctionnement interne mais pour en étudier les effets de sens, en s'interrogeant donc sur les incidences de la présence/absence de telles ou telles formes ou structures linguistiques au niveau de la signification du discours.

Il faut souligner d'emblée que ce questionnement n'a de raison d'être que si les significations produites par les discours ne se limitent pas au sens directement accessible pour tout un chacun, mais supposent une saisie analytique. Notre usage quotidien du langage nous invite spontanément à ne pas remettre en permanence en question les choix lexicaux de nos interlocuteurs ou les présupposés qui fondent leur argumentation : le langage est traité comme une évidence, comme s'il était, sans médiation particulière, un reflet neutre de la réalité. Pourtant, une attention portée à l'utilisation courante du langage nous montre à quel point celui-ci véhicule une représentation partielle et souvent partielle du monde social, mais qui tend à s'imposer à nous de par le simple fait qu'elle est disponible et familière. Comme le souligne le sociologue A. Accardo (2006 : 39-40) :

Toute appellation ou dénomination, condensée en un nom, est une définition, c'est-à-dire au sens propre une délimitation, d'un objet (ou famille d'objets) considéré comme stable et capable de nous imposer de lui-même la reconnaissance de son existence propre. [...] Dès lors que des appellations nominales existent, elles tendent à faire exister à nos yeux ce qu'elles désignent, sous la forme où elles le nomment, c'est-à-dire finalement comme un objet en soi, possédant effectivement et définitivement, les propriétés que lui prête sa définition, la preuve de l'existence de cet objet résidant, à la limite, dans le fait qu'on peut le nommer et donc le penser. [...] C'est ainsi que la science sociale bute constamment dans sa démarche sur des *objets pré-construits*, c'est-à-dire sur



d'hypothétiques réalités dont parfois on peut se demander si elles ont un autre mode d'existence que le mot qui sert à les désigner, lequel pourtant, à cause de sa familiarité et de son long usage, leur confère une évidence inquestionnable.

En ce sens, le langage n'est pas un code neutre et atemporel qui permettrait de traduire fidèlement et de comprendre des idées qui, elles, seraient politiquement marquées. Les formes linguistiques socialement disponibles et légitimement mobilisées sont toujours celles d'une époque, d'un groupe, et elles sont en ce sens le résultat d'un point de vue particulier sur le réel. Par conséquent, tout discours est nécessairement traversé et marqué par ses conditions sociales de production et d'énonciation, il est toujours, dans sa forme même et dans ses aspects en apparence les plus anodins, le « reflet » du point de vue de son auteur et de son « contexte » : les termes de prédilection du discours, ses formules rhétoriques ou encore les implicites de sa structure argumentative sont toujours potentiellement chargés idéologiquement et ont par conséquent une dimension signifiante, bien qu'elle passe souvent inaperçue dès que les spécificités formelles d'un discours deviennent trop familières pour apparaître dans leur singularité.

1.2. *Les rapports entre texte et contexte*

Cette absence de neutralité de la forme du discours n'est pas, ou du moins pas nécessairement, le résultat d'une volonté de manipuler de l'auteur son interlocuteur en distillant de façon subliminale certaines idées polémiques. Si les mots qui circulent à une époque donnée ou qui sont diffusés par certaines forces politiques charrient potentiellement une vision du monde particulière, c'est parce que celle-ci n'existe qu'à travers les mots qui l'expriment et à travers lesquelles elle s'incarne : le discours n'est pas un simple lieu de transmission d'idées qui existeraient hors discours, dans l'esprit des individus, mais c'est au contraire le lieu de production de ces idées, l'incarnation même d'une pensée qui n'existe pas, intersubjectivement, en dehors de la forme particulière qu'elle prend en discours. En d'autres termes, toute représentation spécifique de la réalité sociale s'appuie sur des formes discursives particulières qui, une fois rendues disponibles socialement, peuvent véhiculer, en dehors de toute intention explicite,





la représentation du réel qui leur est liée. En ce sens, le contexte du discours est toujours inscrit (reproduit) dans celui-ci, et dans le même temps ce contexte est toujours déjà discursif, produit par du discours – ce qui amène à remettre en question l'opposition même entre « l'extérieur » du discours et son « intérieur » (Heller et Pujolar, 2009 ; Lahire, 2009 ; Maingueneau, 1991).

Prendre au sérieux cette façon de concevoir les relations entre le discours et son contexte a d'importantes conséquences quant à la prise en compte des dimensions formelles du discours dans son analyse. Dans le cas particulier des discours politiques, une telle perspective implique, d'une part, de considérer que si les discours sont marqués par leurs conditions sociales et idéologiques de production jusque dans leurs aspects formels, la contribution de ceux-ci à la signification du discours peut faire l'objet d'une analyse particulière. Les approches qui nous intéressent ici invitent précisément à interroger systématiquement le fonctionnement du discours sous tous ces aspects afin d'accéder aux représentations qu'il véhicule, au-delà de son sens explicite et immédiat. Il ne s'agit pas uniquement d'inviter à une lecture minutieuse des textes, donnant accès à toutes les nuances de l'expression d'un locuteur et à la façon dont elles traduisent son vouloir-dire. Il est aussi et davantage question de porter l'attention sur la façon dont la signification du discours est affectée par des dispositifs linguistiques particuliers dont les effets de sens ne sont pas nécessairement imputables à l'intention de communication du locuteur. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de bien interpréter les propos de l'auteur d'un texte en le reliant à son contexte, mais bien de remettre en cause la « transparence du discours » et d'analyser l'ensemble des dispositifs par lesquels un discours produit une représentation du monde.

D'autre part, le point de vue théorique exposé plus haut invite à penser que si le discours ne se contente pas de refléter des idées, des représentations préexistantes, s'il ne fait pas que traduire son « contexte » politique et idéologique, mais contribue à le produire, dans la mesure où ce contexte n'existe pas en dehors de discours, alors il est nécessaire de penser le rôle spécifique que jouent les discours dans les rapports de force qui conduisent à la prédominance de certaines représentations politiques sur d'autres (Heller et Pujolar, 2009). En ce sens, les discours sont des éléments constitutifs du champ politique (qui n'existe pas en dehors des discours), tout en étant eux-mêmes



structurés par l'état de ce champ¹, de sorte qu'une analyse « interne »² du fonctionnement des discours et de leur circulation peut contribuer à la fois à la compréhension des rapports de force politique et de la façon dont ceux-ci sont produits : elle doit permettre à la fois de mieux cerner la vision du monde qu'ils tentent d'instituer et les conditions sociales qui les rendent socialement disponibles et légitimes.

2. Appréhender la matérialité langagière des discours politiques : quelques illustrations

Quelles sont les approches permettant d'analyser la façon dont la forme des discours construit et véhicule des représentations du monde politiquement chargées ?³ C'est sans doute l'École française d'analyse de discours qui a apporté la contribution la plus importante et la plus ancienne à cette problématique. Sans présenter ici le détail des différents courants et des fondements de cette approche (voir Maingueneau, 1987, 1991 ; Mazière, 2006 ; Sarfati, 1997), on insistera néanmoins sur le fait qu'elle s'inscrit dans une tradition de recherche critique, inspirée à la fois par les travaux de K. Marx, de M. Foucault ou encore de P. Bourdieu, et qu'elle se donne pour objectif de porter au jour la dimension proprement idéologique des discours, et en particulier dès lors, des discours politiques. Il s'agit ainsi de manière générale de

1. Soulignons qu'il n'y a pas dès lors d'autonomie du domaine discursif : dire que le discours est le lieu où se produit la représentation de la réalité ne signifie pas qu'il existe indépendamment de cette réalité et que des structures sociales objectives ne déterminent pas les conditions de production de tout discours. Le discours est le lieu où s'actualisent et se construisent les structures sociales et les rapports sociaux, où ils sont produits et reproduits (Leimdorfer, 2011 : 10-11) ; en ce sens, « l'institution » du discours, c'est-à-dire la construction en discours d'une représentation légitime du réel, dépend toujours de sa conformité avec des normes institutionnelles (sociales et discursives), que le discours lui-même contribue à faire exister (voir Maingueneau, 1987).

2. Par opposition à la démarche classique qui veut que « les textes relevant du discours politique ne sont habituellement lus que pour être mis en relation avec un "extérieur" : conjoncture, situation, circonstances... » (Maingueneau, 2010 : 85)

3. Pour une présentation succincte de la diversité des approches formelles des discours politiques, voir Bacot *et al.*, 2010.



montrer les mécanismes discursifs qui permettent à cette idéologie de s'imposer et de se diffuser, mais aussi de révéler la charge idéologique des discours politiques lorsque ceux-ci se veulent neutres ou non partisans – comme c'est le cas par exemple des discours des institutions internationales telles que la Commission européenne (Gobin et Deroubaix, 2009) ou l'OMC (Siroux, 2008) – mais aussi lorsqu'ils se présentent comme non politiques (cas des discours médiatiques par exemple, voir Krieg-Planque et Oger, 2010).

Parmi les méthodes de l'analyse du discours française, la méthode lexicométrique d'analyse statistique du vocabulaire (Lafon, 1984 ; Lebart et Salem, 1988) occupe une place de choix. Sa particularité est de s'intéresser à la matière de base du discours, à savoir les choix lexicaux et leur fréquence, afin de montrer comment le « poids » relatif des mots et leur intégration dans un réseau lexical permet d'identifier l'univers de référence d'un discours et de pointer ses similarités et ses spécificités par rapport à d'autres discours. La lexicométrie repose ainsi sur l'idée selon laquelle le vocabulaire d'un texte permet de le situer dans un espace discursif et de caractériser sa dimension idéologique en fonction de ces rapports avec d'autres discours. À cet égard, le travail de C. Gobin et J.-Cl. Deroubaix présenté dans ce volume montre que, dans un système politique où le gouvernement est formé par une coalition de partis, le genre de la déclaration gouvernementale conduit à une forme de neutralisation des différences idéologiques, les textes examinés se différenciant peu sur ce plan.

Par ailleurs, la méthode lexicométrique permet de mettre en évidence l'omniprésence de certains termes clé qui définissent l'univers du dicible et du non-dicible : à force d'être répétés dans des textes largement diffusés et repris, certains mots en viennent à saturer l'espace des possibles lexicaux, à constituer les seules façons disponibles pour parler du monde, et à rendre caducs d'autres mots et d'autres modes d'appréhension du réel. En ce sens, c'est bien l'omniprésence du thème de la « paix des langues » dans le débat politique en Suisse qui conduit à en faire à la fois une réalité accomplie et une nécessité incontournable et qui empêche dès lors de penser et d'aborder les difficultés existantes (voir B. Altermatt, ce volume).

Or, des mots en apparence synonymes ne disent pas la même chose sur le monde social et constituent dès lors un lieu



important de construction de la réalité sociale⁴ : parler de « transferts financiers » entre la Flandre et la Wallonie laisse supposer qu'il s'agit là de simples versements, purement mécaniques, qui n'auraient aucune raison d'être et qui pourraient donc être légitimement supprimés, ce qui est beaucoup moins évident lorsque ces mêmes transferts sont présentés, par les partis francophones en Belgique, comme des « liens de solidarité » que l'on refuse de rompre. À cet égard, poser qu'une façon de se représenter le monde est dépassée et parvenir à présenter le mot qui la désigne comme obsolète et à lui substituer un parasyndrome, c'est obtenir une victoire dans la lutte pour imposer ses idées en gagnant la bataille des mots. La disparition progressive des « classes sociales », que l'on nomme aujourd'hui à travers des termes comme « groupes sociaux » ou « catégories sociales » conduit à ne plus considérer la dimension de conflit entre des groupes relativement étanches et caractérisés par des positions sociales objectives et des intérêts divergents (Bourdieu, 1984), mais plutôt à envisager que les individus peuvent au gré de leur trajectoire évoluer dans des catégories distinctes mais inscrites sur un continuum.

Dans le même sens, l'introduction et la diffusion de nouveaux termes permet d'imposer des nouveaux cadres de pensée. On peut prendre à cet égard pour exemple la manière dont la notion de « responsabilisation » des entités fédérées en Belgique a envahi le débat politique depuis quelques années. À première vue, et dans l'acception qui semble prédominer notamment dans la presse, dire qu'il faut responsabiliser ces entités fédérées dans la gestion de leurs moyens financiers équivaut à affirmer qu'elles doivent pouvoir rendre compte des politiques qu'elles mettent en place et en assumer les conséquences, bonnes ou mauvaises. À priori, il peut sembler normal et sain que le pouvoir politique soit amené à répondre des décisions qu'il prend, sans que cela se limite à accepter une éventuelle sanction électorale. Toutefois, l'idée qu'il faut responsabiliser les entités fédérées véhicule aussi, insidieusement, d'autres représentations de la réalité : outre qu'il suggère, de façon populiste, que les collectivités régionales sont aujourd'hui gérées de façon irresponsable, le terme « responsabi-

.....

4. C'est l'idée qui sous-tend en définitive la volonté de féminiser les noms de métiers et de faire ainsi reconnaître, à travers les mots, une vision de la réalité donnant plus de place aux femmes.

lisation» ajoute une dimension morale au simple fait de devoir assumer les conséquences de ces choix, comme en témoigne l'extrait suivant: «Grâce à cette plus grande responsabilisation, les Régions, sur base de la qualité de leur politique, seront récompensées ou punies»⁵. L'idée de récompense ou de punition va de pair avec l'idée que le responsable des politiques est aussi l'éventuel coupable qui doit payer pour ses fautes: dès lors, si les entités déjà plus faibles économiquement aujourd'hui connaissent par exemple des difficultés économiques ou une augmentation du chômage dans l'avenir, il s'agira de la conséquence d'une faute, qui suppose donc une «punition», et non du résultat de conditions économiques et sociales structurelles qui dépassent largement la collectivité censée pouvoir répondre de ses actes. Alors que dans une lecture de la société où les collectivités économiquement défavorisées sont victimes de leurs conditions, des formes de solidarité de la part de collectivités plus riches apparaissent comme légitimes, l'imposition et la diffusion de l'idée de responsabilisation dans le débat public en Belgique permet de faire passer les entités plus faibles du statut de victime au statut de coupable devant assumer ses actes, et ainsi de justifier moralement la limitation des mécanismes de solidarité. Plus encore, elle fait passer pour évidente l'idée que des mesures politiques sont en soi correctes ou fautives, et que la validité d'une politique peut se mesurer sans difficulté à l'aide de critères uniques: les entités qui auront les meilleurs résultats économiques pourront se targuer d'avoir mené les politiques intrinsèquement meilleures qui méritent donc une récompense, comme si le bien-fondé des politiques en question ne pouvait être évalué qu'à l'aune de la croissance économique.

Cet exemple montre que la circulation de mots et d'énoncés dominants dans l'espace public et la réduction des possibles discursifs qu'elle entraîne repose notamment sur le figement de certaines structures langagières qui semblent recevoir, de par cette stabilisation, une réalité plus solide qui leur confère à la fois une apparente validité et une légitimité. La «sloganisation», les collocations (association récurrente de deux formes) ou les formules (Krieg-Planque, 2009) donnent l'impression, par leur clôture sur elles-mêmes, de constituer un objet à part entière dont

.....
5. Propos prêtés à Paul Magnette, ministre du Climat, dans un article paru dans *Le Soir* du 27 septembre 2011.

l'existence ne peut être interrogée alors même que la réalité qu'elles désignent est bien souvent indéterminée et peu évidente. Ces structures linguistiques fonctionnent en quelque sorte comme des termes «écran» dont la prolifération masque la non-transparence. Ainsi en va-t-il de la «responsabilisation des entités fédérées», mais aussi de la «réduction des charges patronales» ou encore du «développement durable» (expression qui cache par son figement et sa fréquence la tension conceptuelle entre les deux termes qui la composent, ce qui contribue à neutraliser le conflit potentiel entre deux principes politiques qu'elle tente de concilier; voir Krieg-Planque, 2010). Dans le même sens, il n'est plus possible aujourd'hui de ne pas considérer que nous vivons «à l'heure de la mondialisation», même si l'emploi de cette formule repose davantage sur sa disponibilité et sa fréquence en discours que sur l'adhésion du locuteur qui l'utilise à une analyse des caractéristiques de notre époque qui appuierait l'idée selon laquelle nous vivons, de façon significativement nouvelle, dans un univers mondialisé. Comme le souligne A. Krieg-Planque et C. Oger (2010: 94):

Par l'effet d'évidence et de reconnaissance du préconstruit, la formule appelle l'assentiment, engage à l'adhésion, décourage la contradiction. Par là, elle inhibe les contre-discours possibles et tend à escamoter les occasions d'affrontement. Symétriquement, la minoration des désaccords et des conflits, la valorisation du consensus, s'accomplissent plus aisément par le truchement de formulations stéréotypées, de tournures convenues.

Les formules partagent ainsi une des propriétés fondamentales des métaphores conceptuelles qui sont l'objet de plusieurs articles dans ce volume. En effet, la puissance discursive de la métaphore tient à ce qu'elle s'appuie sur des images à la fois familières et concrètes qui passent dès lors pour naturelles et évidentes, alors même qu'elles sont fortement chargées de significations et de valeurs⁶. Elles parviennent ainsi d'autant mieux à imposer un cadre d'interprétation du réel qui ne peut être interrogé. La contribution de É. L'Hôte dans ce volume montre bien à cet égard que les adversaires du new Labour sont amenés à mobiliser la métaphore introduite par le parti travailliste et à entériner de ce

.....
6. Voir à ce sujet les contributions de É. L'Hôte et de J. Perrez et M. Reuchamps dans ce volume.

fait le cadre que ces derniers définissent en associant indépendance et divorce, même s'ils tentent de faire évoluer la métaphore en question.

Du point de vue qui est le nôtre ici, il est important de souligner que si la métaphore exploitée dans la campagne du New Labour s'est imposée de la sorte, c'est notamment parce qu'elle s'ancre profondément dans les représentations partagées par la communauté et qu'elle est intégrée à un réseau métaphorique (Cameron et Stelma, 2004) très productif, comme en témoigne également la recherche menée par J. Perrez et M. Reuchamps.

Il est intéressant à ce propos de se pencher sur les relations que ces réseaux métaphoriques entretiennent avec les lieux communs (ou *topoi*) et sur le rôle que jouent ces derniers en tant que « loi de passage » dans le saut argumentatif qui fait passer de l'argument à la conclusion (Plantin, 1990, 1993). En effet, selon les théories de l'argumentation, l'enchaînement entre un argument et une conclusion repose sur une loi de passage qui fait le plus souvent elle-même appel à un énoncé généralisant, autrement dit une affirmation présentée comme évidente et admise de tous (un *topos*)⁷. Or, en associant un objet abstrait à une réalité concrète et familière, la métaphore active également toute une série de *topoi* relatifs à cette réalité et qui peuvent constituer autant de lois de passage permettant de tirer des conclusions à propos de l'objet en question. En ce sens, considérer l'autonomisation de sous-ensembles étatiques comme un divorce conduit à activer des *topoi* relatifs au divorce (le divorce est coûteux, le divorce rompt un engagement moral, le divorce est un échec, etc.) qui permettent ensuite d'aboutir à une conclusion (il faut éviter le divorce et donc éviter l'indépendance) d'autant plus efficace qu'elle repose sur une logique implicite : alors qu'il serait très complexe de démontrer que l'indépendance est absolument négative, sa seule association métaphorique avec le divorce suffit à activer tous les énoncés généralisants qui présentent le divorce comme négatif et à projeter dès lors, sans que cela doive être explicité, des valeurs négatives sur l'indépendance. Pour celui qui la mobilise, l'intérêt de la métaphore est donc de quitter le

.....
7. Ainsi dans un énoncé comme « Pierre, il est allemand, donc il arrivera à l'heure » le fait de passer de l'argument « Pierre est allemand » à la conclusion « Pierre arrivera à l'heure » repose sur le lieu commun « Les Allemands sont ponctuels ».

terrain sur lequel il peut y avoir débat sur les valeurs ou les principes (est-ce que l'indépendance est une bonne chose ou non ?) pour invoquer un horizon de valeurs partagés (autour du divorce dans ce cas) qui suffit à justifier sa prise de position. De même, présenter le système institutionnel belge comme une « machine folle » voire comme une « usine à gaz » (voir Perrez et Reuchamps, ce volume) suffit pour conclure à la nécessité de réformer ledit système⁸, alors que le recours à une autre métaphore comme celle de « l'horlogerie institutionnelle », beaucoup moins fréquente au demeurant, conduirait à penser la complexité du système politique belge comme le résultat de l'art savant du compromis et d'un minutieux travail d'ingénierie institutionnelle qui mériterait le respect plutôt que les critiques.

Ceci nous conduit donc à considérer que, par rapport à une formulation explicite et sémantiquement équivalente, qui pourrait être traitée comme identique dans une analyse de contenu, la métaphore est une forme discursive qui non seulement définit une grille de lecture plus riche et plus particulière de la réalité, mais qui a aussi de meilleures chances de se diffuser sans être l'objet de contestations. On comprend donc l'enjeu que recouvre l'analyse de ces procédés discursifs.

3. Que peuvent nous apprendre les approches formelles des discours politiques ?

Nous nous sommes efforcés jusqu'ici d'illustrer de quelles façons une analyse formelle des discours permettait de voir comment ceux-ci véhiculaient, à travers les mots utilisés, les formules, les métaphores, des représentations idéologiquement chargées de la réalité, de façon plus implicite et moins transparente que ne le fait la doctrine ouvertement énoncée par ces discours. On peut néanmoins se demander ce que cette démarche peut apporter à l'analyse des discours politiques et quelles implications elle a sur la façon dont nous concevons ce type de discours. Que permet-elle d'éclairer qui ne soit pas déjà nécessairement mis en lumière

.....

8. Raisonnement que l'on peut schématiser comme suit : le système est une usine à gaz, or une usine à gaz est mal conçue, inutilement compliquée (loi de passage implicite), donc il faut réformer le système institutionnel.

par les approches plus classiques et dans quelle mesure ne vient-elle pas simplement confirmer ce qu'une analyse de contenu permettrait déjà de savoir ?

3.1. *Mieux saisir la dimension idéologique des discours*

On l'aura compris, le postulat partagé, parfois de façon implicite, par les différentes approches évoquées consiste à poser que le fait de s'intéresser aux effets de sens produits par certains dispositifs formels des discours permet de mieux cerner l'idéologie (explicite ou non) qui les sous-tend, et de mieux les situer dans l'espace des positions politiques.

On peut, pour prendre un nouvel exemple, illustrer cela à partir du cas de l'utilisation de la métaphore du « nettoyage » des banlieues par N. Sarkozy : lorsque ce dernier déclare en 2005 qu'il faut « nettoyer au kärcher » la Cité des 4000 à La Courneuve, il recourt, consciemment ou non, à une métaphore qui nous en dit long sur sa vision des problèmes des banlieues (qui sont, à suivre la métaphore, dus à la présence de saletés, d'impuretés, de corps indésirables), et des personnes qu'il s'agit de « nettoyer » ou « d'éliminer », ainsi que sur la radicalité des moyens qu'il souhaiterait mettre en œuvre. Bien plus qu'un discours travaillé pour ne pas choquer l'opinion ou pour ménager plusieurs franges de l'électorat, cette métaphore traduit les cadres de référence dans lesquels il perçoit la réalité. Il ne s'agit pas d'opposer une parole préparée et donc en partie manipulée à une parole plus spontanée et qui serait donc plus authentique, mais bien de dire que l'analyse de la forme du discours permet de mieux appréhender la vision du monde de l'auteur du discours dans toute son épaisseur et sa complexité, ce qui dit la forme n'excluant pas ce que dit le contenu explicite du discours mais venant plutôt ajouter une couche de signification supplémentaire.

Si des analyses telles que celles présentées dans les textes de ce volume contribuent donc de façon décisive à la compréhension de la signification des discours politiques, elles permettent également d'interroger la nature et le fonctionnement du discours politiques sous plusieurs aspects.

Un de ces aspects concerne les conditions de production et de réception des discours. À cet égard, l'idée de la non-transparence des discours pourrait laisser entendre que la signification complète des discours échappe à leurs destinataires, et que, par

conséquent, ceux-ci ne pourraient être affectés que par leur contenu explicite. Il nous semble au contraire que le second apport fondamental d'une analyse formelle des discours politiques est de considérer que l'efficacité des procédés discursifs qui véhiculent des représentations idéologiques est précisément liée à leur non-transparence : c'est parce que les significations charriées par ces procédés discursifs n'apparaissent pas de façon visible et ne demandent pas l'adhésion consciente du destinataire, qu'elles échappent ainsi au contrôle, à la saisie critique et qu'elles peuvent dès lors d'autant mieux être entérinées et faire ensuite partie intégrante de sa représentation du monde.

En ce sens, la non-transparence des significations implicites des discours est ce qui favorise leur validation, mais aussi leur circulation. Les formes discursives circulent, sont reprises dans d'autres discours, pour devenir parfois hégémoniques, jusqu'à finir par saturer le champ des possibles discursifs, sans que leur dimension idéologique et leur impact sur notre façon de penser le monde ne soient interrogés. En ce sens, si aucune réaction indignée n'avait suivi le recours par N. Sarkozy à la métaphore du « nettoyage », cela aurait signifié qu'il était légitime, admis, de parler du monde et donc de le penser en ces termes, que cette vision était une vision normale, parmi d'autres, mais qui aurait eu d'autant plus de chance de faire fortune qu'elle était efficace en termes d'image et d'effet sur la mémoire.

À cet égard, les analyses formelles présentées ici invitent à se détacher d'une conception de la communication politique qui serait encore trop tributaire de cette vision naïve selon laquelle la communication langagière consiste, pour un destinataire, à transmettre par le biais d'un code linguistique une intention de communication à un destinataire. Selon cette conception réductrice de l'activité langagière, les acteurs politiques produisent des discours de façon rationnelle, contrôlée, en vue de communiquer certaines idées, de sorte que la pensée de l'auteur d'un discours et la signification de ce discours se confondent dans ce qui est effectivement communiqué par le contenu de celui-ci. Une telle vision des choses est dominante dans les *Rhetorical Studies* américaines qui étudient le discours politique, comme le suggère C. Plantin (2010 : 25) :

Cette théorie repose sur une conception, toujours implicite, d'un sujet parlant, demiurge discursif, maître de ses *intentions* et de ses

choix (d'arguments, de style), contrôlant stratégiquement son image, calmant et apaisant les passions, déterminant et non déterminé par son discours, bref un sujet discursif plein, « moderne », que tout oppose au sujet dispersé « postmoderne ».

Or, la non-transparence du discours vaut tant pour le destinataire que pour le destinataire. Sans aller jusqu'à considérer que l'analyse doit découvrir un sens caché du discours qui révélerait l'inconscient du locuteur (comme le feraient des lapsus par exemple), il s'agit de penser la forme du discours comme étant à la fois le produit d'une intention plus ou moins consciente du locuteur, mais aussi d'une relative autonomie discursive: les auteurs de discours politiques n'ont pas le contrôle total de leur production discursive, dans la mesure où ils sont eux aussi tributaires de la disponibilité cognitive de certaines formes, limités par les mots qui dominent à une époque donnée, pris dans les réseaux de métaphores qu'ils font circuler, dans des « jeux de langage », dans des réservoirs d'images, dans une intertextualité qui ne ressortit pas directement à l'intention communicative du locuteur. En d'autres termes, les effets de sens produits par un discours, tout en témoignant de la vision du monde de son auteur, lui échappent en partie: c'est pour cette raison que les discours peuvent être pensés comme étant traversés par une idéologie au sens fort du terme, c'est-à-dire par un système de représentations, de croyances et de valeurs qui informe profondément le rapport au monde et les pratiques des individus.

3.2. *Mieux comprendre les conditions de circulation des discours*

Ceci permet de souligner qu'un des défis de la recherche est de mieux saisir encore les conditions qui favorisent ou non cette circulation des formes discursives et qui leur permettent de devenir hégémoniques, afin de mieux cerner, comme nous l'évoquions au début de cet article, le rôle spécifique des discours dans la production des rapports de force politiques. En effet, cerner ces conditions de circulation des discours est fondamental pour comprendre la façon dont des représentations idéologiques parviennent à s'imposer grâce à une omniprésence qui leur confère un caractère d'évidence et qui empêche donc qu'elles soient interrogées.

À ce propos, un débat oppose depuis longtemps ceux qui recherchaient essentiellement le « poids des discours » dans leurs propriétés langagières à ceux qui estimaient qu'elles étaient fondamentalement déterminées par les conditions sociales de production de ces discours. Plusieurs auteurs ont dès lors insisté sur la nécessité de penser les conditions de validation et de circulation des représentations discursives comme étant de nature à la fois sociale et langagière (Lahire, 2009 ; Siroux, 2008).

Les contraintes sociales qui définissent le poids des discours sont en effet multiples. Même à l'heure d'internet, il faut souligner avec que la circulation des discours est largement déterminée par la position sociale de leurs producteurs qui influence directement la possibilité qu'ils soient écoutés et que leur voix trouve un écho dans d'autres discours (voir Bourdieu 1982). Ainsi, la position des acteurs dans le champ politique conditionne leur pouvoir d'occuper l'espace discursif de façon légitime, de disposer des ressources matérielles pour diffuser leurs discours, etc. Les institutions internationales qui orientent de plus en plus les politiques nationales, ont la possibilité de diffuser certaines notions ou idées à travers des discours présentés comme des discours d'expertise émanant d'acteurs qui se trouvent en principe « au-dessus de la mêlée » et qui semblent dès lors jouir d'une plus grande objectivité. La reprise de ces formes discursives dans des discours politiques nationaux est ensuite facilitée par le fait qu'elles paraissent validées et légitimées a priori⁹.

Par ailleurs, le « poids » des discours est également conditionné par les relations qu'entretient le champ politique avec d'autres champs et par la manière dont les discours circulent entre eux, tout en continuant à exercer un effet politique au sens large en instituant certaines représentations du monde. On ne saurait ainsi négliger par exemple le rôle que jouent les médias dans ces processus, ni l'impact qu'ont les relations entre médias

.....

9. « Ce déplacement de la production du lieu central du "discours matriciel de référence", de la sphère nationale vers des sphères collégiales plus technocratiques car moins soumises au débat contradictoire, semble déboucher sur la production d'un imaginaire collectif internationalisé dominant qui n'est perçu par aucun des membres des classes politiques nationales comme un discours "politisé" et "partisan" mais représenterait un "bon sens" général de gouvernement » (Gobin et Deroubaix, 2009 : 205).

et pouvoirs économiques et politiques¹⁰ d'une part, et les conditions économiques et matérielles actuelles de la production médiatique d'autre part (notamment avec le poids croissant des agences de dépêche dans la presse électronique; voir Estienne, 2008), sur la façon dont les discours sont produits et relayés.

Si de multiples facteurs en dehors du discours déterminent donc son devenir, il n'en reste pas moins que dans des conditions sociales données, le « poids » d'un discours dépend également fortement de certaines de ses propriétés formelles qui gagnent donc à être analysées si l'on cherche à cerner les conditions de son efficacité. Quels sont les facteurs proprement discursifs qui expliquent, par exemple, le succès de telle métaphore ou de telle formule ? Nous avons suggéré plus haut que la familiarité d'une forme discursive lui confère un caractère d'évidence. Cette familiarité est à la fois liée à la fréquence de la forme en question, mais aussi sans doute à d'autres caractéristiques, comme son apparente transparence morphologique et sémantique.

L'exemple de la diffusion du terme « gouvernance » peut nous aider à cerner le rôle de tels facteurs. Voilà un terme, quasiment inusité au début des années 1990 et qui a connu depuis un emploi exponentiel dans le paysage politique et médiatique. Pour ne prendre qu'un indice de cette diffusion fulgurante, on peut observer l'évolution de la fréquence du terme « gouvernance » (au singulier) dans les articles du quotidien belge francophone *Le Soir*: alors que pour les années 1994 à 1996, on ne compte que 4 occurrences du terme par année, elles sont plus de 70 en 2002 et 2003, avant de doubler par deux fois dans les cinq années qui suivent (167 occurrences en 2005, puis 350 occurrences par an environ entre 2006 et 2008) pour atteindre enfin le nombre de 500 occurrences par an environ en 2009 et 2010, soit 100 fois plus d'occurrences que quinze ans plus tôt¹¹. Ce qui

10. Sur les relations entre monde politique, experts en communication et journalistes voir Ollivier-Yaniv (2001).

11. Notons cependant que pour bien évaluer cette augmentation, il faudrait tenir compte de la fréquence relative des occurrences, en tant que compte du fait qu'à partir de 2006, le volume d'articles publiés par an a fortement augmenté (on est passé de 40 000 articles par an environ avant 2006, à 100 000 environ depuis 2008). On peut donc dire qu'après 2005, la fréquence relative du terme « gouvernance » reste plus ou moins stable et que l'augmentation des occurrences de ce terme est liée, au moins en partie, à une augmentation globale du nombre d'articles publiés.

frappe dans la quasi-totalité des usages contemporains de « gouvernance » dans la presse francophone, c'est que le sens du terme y apparaît comme sous-déterminé, comme en attestent les exemples suivants glanés au hasard en interrogeant les archives Internet du journal :

- « l'implication d'Arnaud Lagardère dans la gouvernance du groupe Lagardère » (31/08/2011)
- « Tshisekedi [...] entend critiquer la gouvernance du pouvoir sortant » (06/09/2011)
- « Environ 300 personnes [...] dansaient et chantaient dans la capitale [...] pour exiger une meilleure gouvernance économique » (05/09/2011)
- « Pour le MR, l'heure est en tout cas venue de passer à la vitesse supérieure en matière de gouvernance et de gestion performante de l'institution. » (03/09/2011)
- « Cela signifie, en l'occurrence, un saut qualitatif « *communautaire* » : des euro-obligations, une vraie gouvernance, des stratégies de croissance communes, etc. »
- « une réunion destinée à trouver les moyens de renforcer la gouvernance de la zone euro » (23/08/2011)
- « de nouvelles propositions en matière de gouvernance économique » (17/08/2011)

Dans ces exemples, on n'aurait aucune difficulté en effet à remplacer « gouvernance » par « gestion », « direction » et plus généralement par « politique ». Le syntagme « bonne gouvernance » paraît constituer en ce sens un équivalent parfait de « bonne gestion ». Si le terme « gouvernance » est donc dénué de toute spécificité sémantique, quelle est sa plus-value et qu'est-ce qui explique qu'il soit utilisé avec une telle fréquence par les journalistes, alors même qu'il semble ne rien apporter sur le plan informatif et pourrait même créer un inconfort chez leurs lecteurs incapables de savoir s'ils doivent chercher dans ce terme une signification plus précise que celle à laquelle le sens commun leur donne accès ? Comment expliquer qu'il soit utilisé comme s'il allait de soi, alors que sa signification paraît floue ou moins précise que celles de ses concurrents dans la majorité des cas ?

Cette évolution est sans conteste le résultat de tendances politiques fortes qui ont conduit des institutions internationales majeures à promouvoir leur vision politique particulière à travers ce terme (voir Gobin, 2007). La légitimité de ces institutions implique, comme nous le suggérons plus haut, que les nouveaux



termes qu'elles diffusent sont repris par les instances politiques nationales et par les médias comme s'il s'agissait de termes neutres. En outre, la circulation massive du terme « gouvernance » dans les médias témoigne des rapports d'intertextualité entre les discours politiques et médiatiques et de modes de production des articles de presse marqués par la reprise des informations émanant des communiqués de presse des organisations politiques et des dépêches d'agences de presse, sans modification ou interrogation critique des termes clé du discours. De manière générale, on peut dire avec B. Lahire (2009 : 162) que c'est en raison des conditions de leur socialisation, à travers leur expérience quotidienne des discours dominants et légitimes, que les locuteurs intègrent et s'approprient des manières de dire et de penser le monde :

La socialisation discursive collective explique l'existence d'un *fonds discursif* assez restreint auquel semblent puiser les producteurs et permet de comprendre, du même coup, l'incroyable régularité et la formidable proximité des discours que l'imposition directe et coercitive la plus forte ne parviendrait pas à obtenir aussi parfaitement.

Ce sont donc essentiellement des conditions sociales et politiques particulières qui ont permis l'émergence et la diffusion de ce terme. Ceci étant, on peut se demander si la circulation massive du terme « gouvernance » n'a pas été renforcée par les caractéristiques formelles de ce terme. La réponse à cette question mériterait une étude approfondie, mais on peut néanmoins avancer que deux facteurs ont joué et jouent sans doute encore un rôle. D'une part, le fait que le terme soit morphologiquement transparent rend son sens littéral (« manière de gouverner ») directement accessible au locuteur francophone, ce qui permet au mot de circuler, d'être repris, sans poser de réelle difficulté de compréhension, sans demander une explication particulière. D'autre part, et corollairement, le fait qu'il s'agit d'un terme en apparence transparent sur le plan sémantique, non marqué, conduit à ne pas le percevoir comme un concept lié à une doctrine donnée, mais bien comme un mot sans particularité, à la signification très générale et très proche de celle de mots du même champ sémantique, ce qui rend le remplacement de ceux-ci par celui-là anodin, innocent, comme s'il ne s'agissait tout au plus que d'un effet de mode sans conséquence. Autrement dit, les caractéristiques

formelles (morphologiques et sémantiques) même du terme impliquent qu'il n'y a pas lieu ni d'en interroger le sens, ni d'en interroger la pertinence et l'ancrage idéologique : c'est ce qui permet dès lors qu'il soit utilisé par les journalistes comme s'il s'agissait d'un terme neutre évident, alors même que l'on peut considérer, avec C. Gobin, que ce terme a une charge idéologique élevée.

On se trouve donc ici typiquement face à ce que nous avons appelé un terme « écran », c'est-à-dire un mot qui, derrière une apparente transparence, fonctionne comme un terme sémantiquement flou tout en masquant le rôle qu'il joue dans la diffusion d'un champ lexical particulier ou dans l'évacuation de termes concurrents. Dans le cas qui nous occupe ici, l'effet principal de l'emploi du terme « gouvernance » dans les exemples mentionnés ci-dessus est précisément de se substituer au terme « politique » qui pourrait pourtant sembler naturel dans la majorité des cas. Or, penser les choses en termes de « gouvernance économique » plutôt que de « politique économique », c'est masquer les choix proprement politiques et idéologiques qui caractérisent l'exercice du pouvoir au profit d'une vision technocratique de la gouvernance comme mode de gestion soi-disant basé sur une expertise objective¹².

D'autres facteurs peuvent encore être envisagés pour mieux cerner ce qui peut faire la fortune d'une forme discursive. Il serait ainsi utile d'investiguer les mécanismes cognitifs qui sont à l'œuvre dans la réception des discours et qui conduisent, par exemple, à s'approprier telle métaphore ou à accepter l'idée que tel ou tel mot est devenu impropre à décrire la réalité. On peut par exemple faire l'hypothèse qu'une métaphore se diffusera d'autant plus facilement qu'elle repose sur des images qui nous sont très familières. Il serait dès lors erroné de penser que c'est uniquement dans les qualités d'orateur du locuteur, dans sa stratégie de communication, qu'il faut chercher l'explication de la fortune ou non de certaines formes discursives : c'est ainsi que É. L'Hôte,

.....

12. « Les États ne réglementent plus (ou du moins au minimum) mais régulent avec comme fonction première d'aider le marché à retrouver son essence : l'auto-régulation. Se profile derrière la gouvernance le vieux fantasme de "sociétés automatiques", "cybernétiques" où disparaissent le pouvoir et les fonctions politiques au bénéfice d'une simple "administration des choses", ce qui explique la place réservée aux techniciens et aux "experts" dans un tel système » (Gobin, 2007 : 266).



dans ce volume, montre que le succès de la métaphore du divorce semble davantage lié à la productivité de la métaphore elle-même et à son ancrage dans un système de représentations collectif qu'aux qualités de l'équipe de campagne du parti travailliste.

À cet égard, on peut aller jusqu'à se demander si le succès d'une métaphore n'est pas davantage déterminé par sa disponibilité cognitive que par son adéquation avec les représentations mentales des individus : est-ce que la métaphore du divorce en politique est fréquemment mobilisée parce qu'elle correspond à la façon dont les citoyens se représentent leur environnement, ou plutôt parce que cette métaphore est socialement et cognitive-ment disponible et que sa mobilisation maximise les effets (persuasifs) tout en minimisant les « coûts » (cognitifs principalement, mais aussi en termes de nécessaire travail de justification). Dans le même sens, on peut se demander par exemple si la facilité avec laquelle certains mots sont jugés soudainement dépassés tandis que d'autres les remplacent et deviennent prédominants, n'est pas liée à une disposition cognitive, fortement ancrée, envisageant que le temps doit nécessairement faire changer les choses, faire évoluer nos sociétés et donc les mots pour l'appréhender ; disposition qui conduirait à accepter a priori toute affirmation portant sur le caractère obsolète de tel terme et sur le caractère plus approprié de tel autre. Tout se passe ainsi comme si, en vertu de cette croyance, la charge de la preuve ne revenait pas à ceux qui introduisent des nouveaux termes, mais bien à ceux qui utilisent encore les anciens, relevant d'approche jugées « traditionnelles » et qui passent rapidement pour rétrogrades tant elles paraissent incapables de percevoir que « le monde a changé ».

Signalons enfin, que d'autres dispositifs langagiers que ceux mentionnés jusqu'ici peuvent être étudiés pour mieux cerner leur impact sur la circulation des discours. Ainsi, l'étude des stratégies argumentatives (Amossy, 2000 ; Bonnaïfous, 2003 ; Plantin, 1990) ou des « genres » du discours politique (Maingueneau, 1987 : 23-26) permet également de mieux saisir les conditions proprement discursives (par exemple la maîtrise par le locuteur des normes de tel genre de discours) qui, dans des conditions sociales données, permettent à des notions, à des slogans, à des images de se diffuser rapidement et durablement sans être interrogés.

4. Conclusion

Les approches que nous avons évoquées dans cet article reposent sur certains postulats théoriques qui conduisent globalement à mettre en question la transparence des discours : ceux-ci doivent être analysés dans leur structure et leur fonctionnement interne car ces derniers contribuent à la production de signification. De ce point de vue, une analyse formelle des discours ne vient pas remplacer une analyse de contenu classique, elle vient éclairer à la fois l'épaisseur du sens que le discours véhicule, au-delà des significations les plus explicites, mais aussi les conditions sous lesquelles ce sens est produit, circule et est dès lors reproduit.

Il y a donc une complémentarité entre les approches classiques du discours en science politique et les approches formelles présentées ici, mais il ne s'agit pas d'une complémentarité entre deux démarches qui seraient simplement juxtaposées et qui aborderaient une même réalité avec des questions radicalement différentes. En réalité, les exemples évoqués plus haut suggèrent que l'analyse formelle des discours est un outil, développé en majeure partie au sein des sciences du langage, qui peut être mobilisé afin de répondre aux questions que se posent la science politique ainsi que la sociologie lorsqu'elle s'intéresse à des champs où les pratiques discursives jouent un rôle déterminant (à l'instar des champs politique, médiatique ou culturel). Il nous semble, en ce sens, que la rencontre entre sciences du langage et science politique ne peut conduire à une relation symétrique, où chaque discipline s'enrichirait des apports de l'autre, et ce, pour une raison bien simple : en limitant son objet au fonctionnement du langage, à la description des structures intériorisées qui permettent aux locuteurs de produire des discours, la linguistique (dans sa forme dominante) est nécessairement amenée à ne poser que des questions en lien direct avec cet objet, c'est-à-dire des questions auxquelles la science politique ne cherche pas à répondre¹³ ; en revanche, les chercheurs en science politique ont

13. Quant aux linguistiques plus périphériques qui tentent de mettre le langage en relation avec son contexte de production, elles continuent souvent à limiter leur objet aux discours ou aux productions linguistiques en tant que tels et à ne chercher qu'à y voir le reflet des contextes sociaux, et donc à autonomiser l'étude du langage sans tirer réellement profit des

tout le loisir de profiter de ce que les linguistes ont à dire sur un objet, le discours, qui fait par définition partie de leur champ d'investigation. Dans cette optique, l'interdisciplinarité n'est pas produite sur terrain neutre : quels que soient les emprunts conceptuels ou méthodologiques à d'autres disciplines, les questions que l'on pose, les problématiques que l'on définit, ancrent toujours la recherche dans un champ disciplinaire particulier qui en définit les objectifs et les enjeux.

La question centrale des conditions de circulation et de légitimation des discours et des représentations du monde social que nous avons soulevée en fin d'article est en ce sens une question qui peut difficilement être posée dans le seul champ de la linguistique, mais qui pourrait en revanche être éclairée par un regard interdisciplinaire intégrant les apports des sciences du langage, dans la mesure où les conditions sociales (au sens large) de production des discours incluent des conditions proprement langagières que les outils de l'analyse du discours permettent d'appréhender. Il s'agit, bien entendu, comme pour tout travail interdisciplinaire, d'une démarche qui implique de traverser des frontières et de prendre le risque de quitter les sentiers les mieux balisés, mais qui peut, comme nous espérons l'avoir montré, apporter beaucoup à la compréhension de ce qui se produit et de ce qui se joue dans les discours politiques.

.....

cadres de pensée offerts par les sciences sociales. C'est ce qui empêche des approches comme la sociolinguistique variationniste de Labov ou l'analyse critique du discours (CDA) de penser les pratiques langagières comme étant indissociables des pratiques sociales et d'intégrer réellement un questionnement de type sociologique qui les amènerait à interroger plus fondamentalement le rôle du langage dans les processus sociaux (voir pour une critique de ces deux courants, respectivement Lahire, 2009 ; Heller et Pujolar, 2009).

CHAPITRE 2

- ACCARDO, A. (2006), *Introduction à une sociologie critique. Lire Pierre Bourdieu*, Marseille, Éditions Agone.
- AMOSSY, R. (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- BACOT, P., COULOMB-GULLY, M., HONORÉ, J.-P., LE BART, Chr., OGER, Cl., PLANTIN, Chr. (2010), « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 5-9.
- BONNAFOUS, S., CHIRON, P., DUCARD, D., LÉVY, C. (dir.) (2003), *Argumentation et discours politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P. (1984), « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52, n° 1, pp. 3-14.
- BOURDIEU, P. (1993), « À propos de la famille comme catégorie réanalysée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 1, pp. 32-36.
- CAMERON, L., STELMA, J. (2004), « Metaphor clusters in discourse », *Journal of Applied Linguistics*, vol. 1, n° 2, pp. 107-136.
- ESTIENNE, Y. (2008), *Le journalisme après internet*, Paris, L'Harmattan.
- GOBIN, C. (2007), « Gouvernance », in DURAND, P. (dir.), *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Éditions Aden, pp. 262-267.
- GOBIN, C., DEROUBAIX, J.-Cl. (2009), « Mots, fréquence et réseaux dans le discours politique : analyse lexicométrique, méthode et illustration dans deux corpus de textes européens », *Sociolinguistic Studies*, vol. 3, n° 2, pp. 203-227.
- HELLER, M., PUJOLAR, J. (2009), « The political economy of texts : a case study in the structuration of tourism », *Sociolinguistic Studies*, vol. 3, n° 2, pp. 177-201.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2010), « La formule "développement durable". Un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, n° 134, pp. 5-29.
- KRIEG-PLANQUE, A., OGER, Cl. (2010), « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 91-96.
- LAFON, P. (1984), *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.

- LAHIRE, B. (2009), « De l'indissociabilité du social et du langage », *Sociolinguistic Studies*, vol. 3, n° 2, pp. 149-175.
- LEBART, L., SALEM, A. (1988), *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Dunod.
- LEIMDORFER, Fr. (2011), *Les sociologues et le langage*, Paris, Les éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- MAINGUENEAU, D. (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1991), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2010), « Le discours politique et son "environnement" », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 85-90.
- MAZIÈRE, F. (2006), *L'analyse de discours. Histoire et pratiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- OLLIVIER-YANIV, C. (2001), « L'indépendance des journalistes à l'épreuve du politique et de la communication. Le localier, le chargé de communication publique et l'élu local », *Quaderni*, n° 45, pp. 87-104.
- PLANTIN, Chr. (1990), *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Paris, Éditions Kimé.
- PLANTIN, Chr. (2010), « Argumentation-rhétorique. Les eaux mêlées », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 23-30.
- PLANTIN, Chr. (dir.) (1993), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé.
- SARFATI, G.-E. (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.
- SIROUX, J.-L. (2008), « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, pp. 13-23.

CHAPITRE 3

- BELAND, D. et COX, R.H. (dir.) (2011), *Ideas and Politics in Social Science Research*, Oxford, Oxford University Press.
- BON, F. (1985), « Communication et action politique », in GRAWITZ, M. et LECA, J. (dir.), *Traité de science politique. Vol. 3. L'action politique*, Paris, P.U.F., pp. 537-573.
- BRAUD, Ph. (1998), « Communication politique », in HERMET, G. et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions publiques*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », série « Science politique », 3^e édition, pp. 54-57.
- DIEFENBACH, D.D. (2001), « Historical Foundations of Computer-Assisted Content Analysis », in WEST, M.D. (dir.), *Theory, Method and Practice in Computer Content Analysis*, Londres, Ablex Publishing, pp. 13-41.
- FAIRCLOUGH, N. (2001), « The Discourse of New Labour: Critical Discourse Analysis », in WETHERELL, M., TAYLOR, S. et YATES, S.J.